

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INDIVIDUEL

Grand Prix Région Bretagne

SAMEDI 29 AOUT ET DIMANCHE 30 AOUT 2020 AU GOLF DE CORNOUAILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète :

- Le Règlement Général des Épreuves Fédérales Amateurs en Simple et en Double ;
- Les Règles locales Permanentes des Épreuves Fédérales Amateurs
- Le règlement Spécifique des Épreuves organisées par la Ligue de Bretagne".

Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie Covid-19, les qualifications par département n'ont pas pu être jouées. Exceptionnellement, en 2020, le championnat ne comportera qu'une seule série avec les limitations d'index suivantes :

- Messieurs : index \leq 13.4
- Dames : index \leq 18.4

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs dans l'ordre de priorité suivant :

- Champions de Bretagne Individuels 2019 "Dames et Messieurs" 1^{ère} & 2^{ème} série ;
- Champions de Bretagne Individuels 2019 "Cadettes" et "Cadets" ;
- Joueuses et joueurs membres des Groupes de Ligue 2020 ;
- Joueuses et joueurs figurant au Classement du "Mérite Amateur" toutes catégories à la date du classement calculé au 31 juillet de l'année en cours, puis dans l'ordre des index ;
- Aux joueuses et joueurs Cadets (date de naissance 2002 ou 2003) n'appartenant pas à l'une des catégories définies ci-dessus.

Limitation du champ des joueurs :

Nombre maximum	Dames	Cadets	Cadettes
120	27	12	8

Les joueurs déclarant forfait après la date limite d'inscription ne seront pas remplacés.

FORME DE JEU

Stroke-play : 36 trous / stroke-play / 18 trous par jour

Classement : En "Brut"

Les joueuses et joueurs seront classés dans la série correspondant à l'index qui est le leur à la date limite d'inscription.

⇒ Cas particulier de la catégorie Cadet (joueuses et joueurs nés en 2002 ou 2003) :

Un classement spécifique permettra de désigner et récompenser les champions de Bretagne "Cadette" et "Cadet".

Repères de Départ : • Messieurs : Repères Blancs
• Dames : Repères Bleus

Index pris en compte : Ceux obtenus à la date limite de clôture des inscriptions

Ordre des départs : - 1^{er} tour : dans l'ordre croissant des index et par série.
- 2^{ème} tour : dans l'ordre inverse du classement du 1^{er} tour et par série.

CONDITIONS PARTICULIERES

Épreuve "non-fumeur" :

ENGAGEMENT

Inscription : demande à envoyer par courrier postal accompagné obligatoirement du paiement.

Date limite d'inscription : 7 jours pleins avant le 1^{er} jour de l'épreuve (Vendredi 21 août 2020)

Droits de Jeu :

- 36 € pour les adultes
- 10 € pour les jeunes nés en 2000 ou après.

Remarque : aucune inscription ne pourra se faire téléphoniquement.

Renseignements complémentaires :

Gérard GELIN : 06 07 56 96 91
Serge LUDOT : 06 83 07 12 88

REMISE DES PRIX

30 minutes après la fin de l'épreuve au Club House du Golf